

L'ESPÈCE DU MOIS

DE

MARS



La Tulipe sauvage

Description et Identification :

La Tulipe sauvage est une plante à bulbe de la famille des Liliacées. Ses feuilles, allongées, épaisses et larges jusqu'à 2 cm, sont au nombre de 2 ou 3 à la base. Sa fleur solitaire d'un jaune vif s'épanouit en mars/avril. Une autre tulipe présente à l'état sauvage et très semblable à celle-là s'en distingue par la couleur rougeâtre des parties externes de la fleur. Il s'agit de la Tulipe australe présente notamment au sein de la réserve du Pont-Barré à Rablay-sur-Layon.

Menaces et protection :

La Tulipe sauvage a subi une forte régression depuis l'abandon du désherbage mécanique traditionnel au profit des herbicides de synthèse.

Par contre, l'opération mécanique de cavaillonnage-décavaillonnage (création /suppression d'une butte de terre au pied des ceps) lui est très favorable. En effet pour fleurir le bulbe a besoin d'être remonté près de la surface du sol.

Modes de vie et habitats :

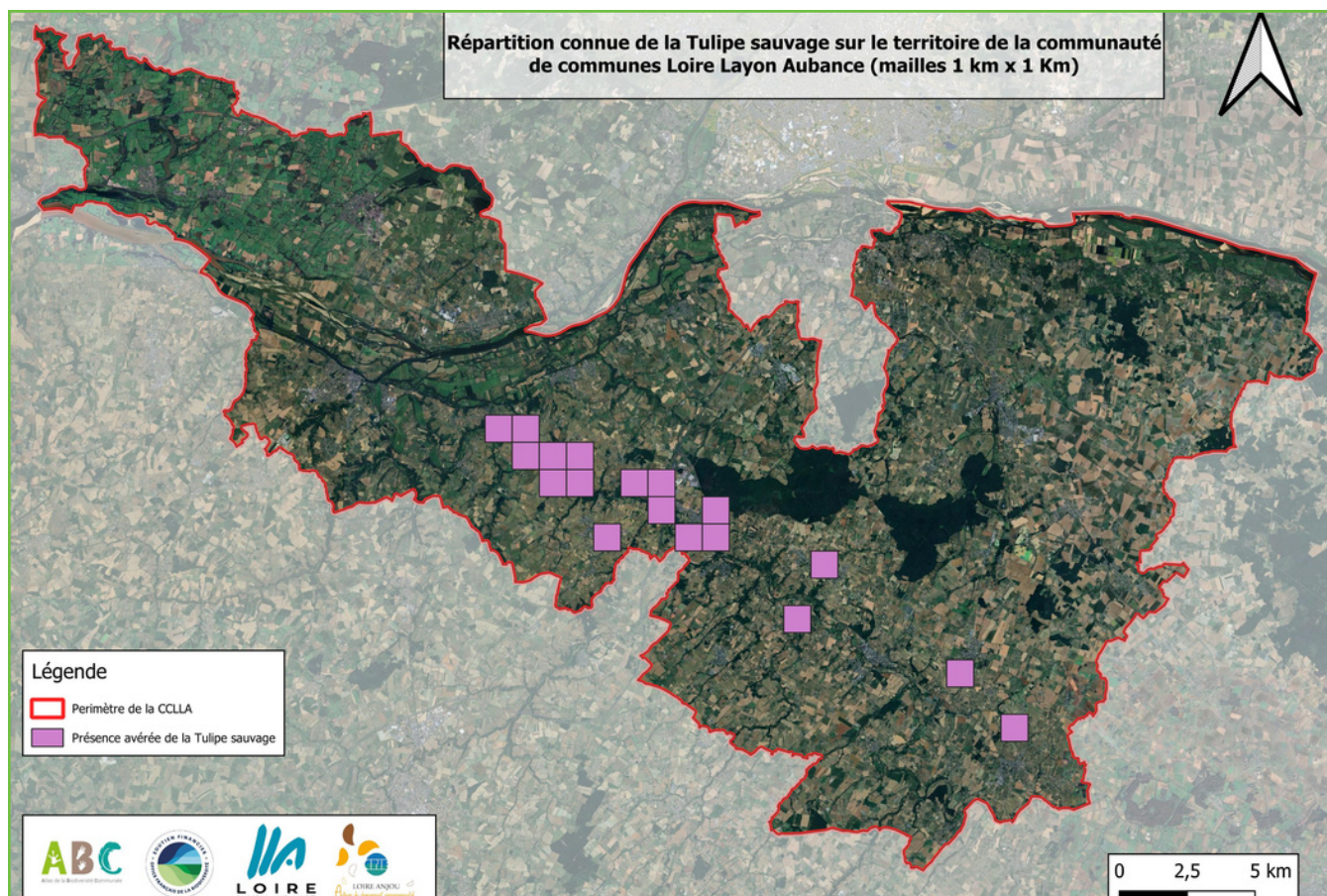
La Tulipe sauvage est une plante traditionnellement compagne des cultures et largement inféodée à la vigne dans les Pays de la Loire. Elle affectionne les sols secs, assez riches en nutriments, basiques et ensoleillés.



Répartition :

Sur le territoire de la CCLLA l'espèce est mentionnée sur au moins une dizaine de communes de la vallée du Layon dont certaines localités sont aujourd'hui disparues.

Répartition de la Tulipe sauvage sur le territoire de la Communauté de communes (source : CPIE Loire Anjou, 2025)



Le saviez-vous ?

La Tulipe sauvage est protégée en France. La confection de bouquets et le prélèvement de bulbes est donc strictement interdit.

Afin de sauvegarder l'espèce, des opérations de transplantation de bulbes ont été effectuées dans le vignoble nantais à la fin des années 2000 et, à partir de 2015 en Anjou et notamment sur le territoire de la CCLLA (Rochefort-sur-Loire et Faye-d'Anjou).

Faites parvenir vos observations de la Tulipe sauvage à l'adresse abic@loirelayonaubance.fr pour enrichir l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC) de la CCLLA ! L'espèce est à coup sûr bien plus répandue que ne le laisse penser la carte de répartition...

Vous pourrez certainement faire de nouvelles découvertes de cette espèce sur votre commune !